

POLITIQUE RSE DU



PREMIER SYNDICAT FRANÇAIS
DE L'IMMOBILIER
DEPUIS 1963

**Notre responsabilité pour l'avenir de tous
et des générations futures**



**ET OBJECTIFS
DE DEVELOPPEMENT DURABLE
DE L'ONU**

Dans le prolongement de nos accords pris dans le cadre du Global Compact, le SNPI a souhaité acter sa politique en matière de responsabilité sociétale des entreprises.

Plus que de simples résolutions, il s'agit d'un partage de valeurs au service de l'humain, de l'environnement et de la société pour notre avenir à tous.

Une politique RSE est un outil pour se démarquer en tant qu'entreprise responsable et innovante à l'écoute des préoccupations sociales et environnementales.

Dans cette perspective, afin d'étendre nos engagements et valeurs communs pour laisser une empreinte favorable aux générations futures, le SNPI invite ses adhérents à mettre en place une politique RSE pour une croissance partagée.



United Nations
Global Compact

NOS VALEURS

1



RESPECT DES COLLABORATEURS ET PROMOTION D'UNE POLITIQUE SOCIALE ET SOCIÉTALE AUPRES DES ADHÉRENTS

- 🌿 Engagement sociétal
- 🌿 Compétences et talents
- 🌿 Santé et sécurité des salariés
- 🌿 Qualité de vie et bien-être des salariés

Objectifs de
développement
durable de l'ONU



Encourager l'engagement sociétal notamment à travers l'égalité de traitement et la promotion du dialogue social dans l'immobilier

- Lutte contre la discrimination - [Formation de VHS Business School](#)
- Sensibilisation des entreprises à l'égalité quant aux personnes sujettes à un handicap (onglet dédié sur le site <https://brandedelimmobilier.fr/>).

Développer les compétences et valoriser les talents, l'employabilité et les évolutions de carrières

- Accompagner les professionnels adhérents du SNPI dans l'évolution de leurs métiers (participation à l'actualisation de la grille des classifications des tâches et missions repères),
- Formations pour les professionnels - [VHS Business School](#),
- Formation pour les futurs professionnels - BTS des Professions Immobilières - [VHS Business School](#),
- Participation à la négociation obligatoire annuelle (NAO) de la revalorisation de la grille des salaires.

**ENCOURAGER,
DÉVELOPPER ET
VALORISER**

PRÉSERVER ET PROTÉGER

Préserver et protéger la santé et la sécurité des salariés

- Le SNPI est signataire de la [Convention collective nationale de l'immobilier, administrateurs de biens, sociétés immobilières, agents immobiliers, etc. du 9 septembre 1988.](#)
- Le SNPI est observateur dans les négociations de la [convention collective des gardiens, concierges et employés d'immeubles.](#)
- Le SNPI et Klésia sont partenaires depuis 2010. Le SNPI a été un précurseur dans la mise en place d'un système complémentaire de santé et de prévoyance pour plus d'égalité pour les salariés et l'ensemble de la branche de l'immobilier dans l'accès aux soins.

KLÉSIA

- Le SNPI est membre de l'association Cancer@Work depuis 2022.



Ensemble, concilions maladie et travail.

Objectifs de développement durable de l'ONU



Objectif de
développement
durable de l'ONU

8 TRAVAIL DÉCENT
ET CROISSANCE
ÉCONOMIQUE



Garantir le respect à la vie privée, à une qualité de vie et à un climat de respect et de bienveillance en faveur d'un bien-être au travail

Enquête auprès des employeurs et du personnel du secteur immobilier dans le cadre d'une étude sur les risques et maladies professionnelles en 2022.

RESPECT DES ENGAGEMENTS MORAUX

- 🍃 Dignité humaine
- 🍃 Lutte contre la discrimination dans l'accès au logement
- 🍃 Lutte contre la corruption, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme
- 🍃 Confidentialité des données

2



PRÉSERVER

Préserver la dignité de chacun en harmonie avec :

A L'ECHELLE MONDIALE :

- La déclaration universelle des droits de l'homme
- Le pacte mondial des Nations Unies



A L'ECHELLE EUROPEENNE :

- La Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales
- La Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne



Objectif de
développement
durable de l'ONU



Participer activement dans la lutte contre la discrimination dans l'accès au logement auprès des instances publiques

- Le SNPI est membre du comité de liaison des acteurs du logement privé auprès du Défenseur des droits et partenaire de la rédaction du Guide du Défenseur des droits "Louer sans discriminer".



- En 2022, le SNPI a réalisé une brochure sur l'engagement des professionnels de l'immobilier à destination de ses adhérents et de leurs collaborateurs.



PARTICIPER

LUTTER ET GARANTIR

Lutter contre la corruption, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme

- **En interne**: Dans le cadre des contrats d'assurance et de garantie financière souscrits par les adhérents auprès de VHS filiale du SNPI (Procédure LCBFT, vérifications via un système automatisé pour le gel des avoirs et les personnes politiquement exposées, formation et sensibilisation des collaborateurs du SNPI...).
- **En externe**: Diffusion d'informations et mise à disposition de documents à destination de nos adhérents pour la mise en place de leur process interne afin qu'ils respectent leurs obligations.

Garantir la confidentialité des données des adhérents du SNPI et de leurs collaborateurs

- Délégué à la protection des données (Cabinet Jacob Avocats),
- Conservation des données limitée dans le temps,
- Serveur privé,
- Chartes de protection des données et de confidentialité en interne et pour les adhérents.

3



RESPECT DES CODES ET USAGES DE LA PROFESSION

- ♣ Ethique et responsabilité
 - ♣ Loi Hoguet
 - ♣ Code de déontologie

Promouvoir une éthique et une responsabilité professionnelle auprès de nos adhérents en adéquation avec :



[La loi Hoguet n°70-9 du 2 janvier 1970 et son décret d'application du 20 juillet 1972](#)



[Le Code de déontologie](#)

(formation obligatoire dédiée à la déontologie dispensée par VHS Business School)



La pratique d'une concurrence loyale et le respect des usages de la profession promus par le règlement intérieur du SNPI



Lancement d'actions judiciaires pour défendre les activités professionnelles des adhérents



Protéger les adhérents du SNPI dans leurs activités ainsi que leurs biens et ceux de leurs clients :



Assurances de responsabilité professionnelle
(professionnels de l'immobilier, experts et agents
commerciaux)



Garanties financières



Protection juridique



Assurances pour les biens (MRP, PNO, GLI)



RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT ET PRISE DE CONSCIENCE DE LA PRÉSERVATION DE LA PLANÈTE PAR LE SNPI

- 🌿 Environnement et ressources
- 🌿 Déchets et recyclage
- 🌿 Economies d'énergie

4



PROTÉGER ET RÉDUIRE

Protéger l'environnement par l'utilisation raisonnée des ressources naturelles et énergétiques

- Partenariat avec [Ilek](#) (service de fourniture d'énergie 100% verte (électricité et gaz) pour les clients des adhérents du SNPI depuis 2021,
- Signature électronique (mandats, baux, compromis...) utilisée par les adhérents,
- Dématérialisation de nombreux documents
- Taille limitée des boîtes mails,
- Valorisation des produits fabriqués en France et issus du recyclage.

Réduire les déchets et développer le recyclage

- Contrat de services avec Recy'Go en partenariat avec le groupe LA POSTE depuis de nombreuses années,
- Recyclage du matériel informatique obsolète, des cartouches d'imprimantes...,
- Choix de goodies éthiques pour les salons RENT et COPRO.

Objectifs de développement durable de l'ONU



Responsabiliser, sensibiliser et informer

Adhérents, collaborateurs et tiers (pouvoirs publics, clients...) des mesures législatives et réglementaires (loi climat et résilience, loi climat et énergie, décret tertiaire, plan de sobriété énergétique, rénovation énergétique des copropriétés...)



Contribuer à la mise en place de dispositifs favorisant les économies d'énergie - optimisation énergétique au sein des locaux du SNPI.

5



RESPECT DE NOS ENGAGEMENTS AUPRÈS DES INSTITUTIONS ET ORGANISATIONS

- 🌿 En France
- 🌿 A l'international

En France

Membre de :

- **Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation**
(CPNEF)
- **Comité des Organisations Patronales de l'Immobilier**
(COPI)
- **Comité National de la Transaction et de la Gestion Immobilières**
(CNTGI)
- **Commission Nationale de la Concertation des baux d'habitation**
(CNC)
- **Comité de liaison des acteurs du logement privé auprès du Défenseur des droits**

- **Comité de pilotage Professionnels de l'immobilier**

(COFIL)

Partenaire de :

- **Confédération des petites et moyennes entreprises**
(CPME)
- **Mouvement des Entreprises de France**
(MEDEF)

Objectifs de
développement
durable de l'ONU



A l'international

Afin de favoriser les échanges internationaux, de promouvoir une action commune et mettre à disposition son expertise au service d'organisations ayant les mêmes objectifs, le SNPI est :

Membre de :

- **Global Compact**
(COPI)
- **European Property Federation**
(EPF)
- **Conseil européen des Professions immobilières**
(CEPI)
- **The European Group of Valuers Associations**
(TEGOVA)

Partenaire de :

- **National Association of REALTORS**
(NAR - USA)
- **MIAMI Association of Realtors**
(MIAMI - USA)
- **Associação dos Profissionais e Empresas de Mediação Imobiliara de Portugal**
(APEMIP - Portugal)
- **Real Estate Association of Lebanon**
(REAL - Liban)
- **Thai Appraisal and Estate Agents Foundation**
(Thailand)

